

11 725 postes ont été ouverts au recrutement 2006 d'enseignants du second degré public.

Les concours réservés et les examens professionnels, issus du « Plan Sapin », n'ont pas été reconduits en 2006.

Le nombre de postes doit être rapproché des 419 000 personnels enseignants du second degré public en 2006. 106 686 candidats étaient présents à la première épreuve. 11 671 candidats ont été reçus à la session 2006 aux concours externes et internes.

Principale innovation de cette session, vingt-sept mentions complémentaires ont été obtenues par des lauréats aux différents CAPES externes.

La majorité des recrutements s'effectue toujours par la voie des concours externes : 83,2 % des admissions résultent des concours externes et 16,8 % des concours internes. 391 candidats ont été admis à deux concours et six à trois concours.

Tous concours confondus, 99,5 % des postes offerts ont été pourvus.

Les concours de recrutement des personnels enseignants du second degré Session 2006

Le nombre de postes offerts au recrutement 2006 d'enseignants du second degré public est de 11 725. L'évolution est variable par rapport à 2005 selon les concours. Ainsi, 11 725 postes ont été ouverts en 2006 : 2 200 à l'agrégation (- 23,9 %), 6 862 au CAPES (- 25 %), 440 au CAPEPS (- 52,2 %), 405 au CAPET (- 47,1 %) et 1 818 au CAPLP (- 26,7 %). En 2006, 11 671 candidats (16 029 en 2005) ont été reçus sur les listes principales (11 669 contre 16 029 en 2005) et sur les listes complémentaires (2, aucun en 2005) (*voir l'encadré p. 3*). Parmi les 11 671 admis aux divers concours, 98,2 % sont Français ou en instance d'acquisition de la nationalité française et 1,8 % sont issus de l'Union européenne (1,3 % à la session précédente).

Tous concours confondus, le principal centre d'examen demeure celui d'Arcueil (académies de Créteil, Paris et Versailles) avec 22,4 % des lauréats pour 18,9 % des présents et 19,9 % des inscrits ; le taux de réussite associé s'élève à 12,9 %. 15,4 % des admissions aux troisièmes concours proviennent également de l'Île-de-France. L'académie de Lyon enregistre le meilleur taux de réussite (15,9 %).

Plus de huit admis sur dix sont recrutés par concours externes

Quatre postes sur cinq ont été ouverts aux concours externes, comme à la session précédente. En 2006, 9 750 postes sont offerts aux concours (dont 168 aux troisièmes concours) contre 13 475 en 2005 (dont 200 aux troisièmes concours). Les troisièmes concours du CAPEPS et du CAPET n'ont pas été ouverts en 2006. Si le nombre d'inscrits reste quasiment stable (- 0,3 %), les candidats présents aux concours externes sont un peu moins nombreux (- 5,4 %). Cette baisse conjuguée à celle très importante des admis (- 27,1 %) entraîne un recul du taux de réussite, passant de 16,6 % à 12,8 %. Il s'établit à 12 % pour les troisièmes concours. Toutefois, les évolutions sont très marquées pour les troisièmes concours ; le nombre de candidats inscrits a plus que doublé (2 875 au lieu de 1 345 en 2005) et celui des présents a augmenté de 90,6 % tandis que la baisse du nombre d'admis (- 5,3 %) est inférieure à celle des postes. Le taux de couverture ainsi généré s'élève à 85,1 % contre 75,5 % en 2005. Globalement, le taux de couverture aux concours externes s'améliore, passant de 98,8 % à 99,5 % en 2006. Deux candidats ont été admis sur les listes complémentaires, inexistantes depuis 2004 pour ces concours (*voir encadré p. 3*).

TABLEAU 1 – Origine des candidats admis aux concours d'enseignants (en %)
Session 2006 (sur listes principales et complémentaires)

Origine des candidats	Agrégation		CAPES		CAPEPS		CAPET		CAPLP		Total des admis aux concours			
	externe	interne	externe	interne	externe	interne	externe	interne	externe	interne	externe	Taux de réussite	interne	Taux de réussite
Élèves IUFM	5,5		67,3		79,0		75,7		52,1		56,6	19,0		
Étudiants et élèves ENS	78,3		18,1		8,5		4,0		5,0		24,1	15,9		
MI-SE *	0,3		1,3	9,6	1,0	17,5	0,3	5,0	2,3	7,0	1,3	5,2	5,5	3,6
Autres extérieurs **	3,7	2,2	8,5	9,6	10,5	52,5	12,4	33,3	20,4	10,3	9,9	6,1	8,5	5,0
Total extérieurs	87,8	2,2	95,2	19,2	99,0	70,0	92,4	38,3	79,8	17,3	91,9	14,5	14,0	4,3
Maîtres auxiliaires			0,5	2,1			1,2	6,7	2,5	3,3	0,7	7,0	1,6	3,8
Contractuels	0,9		2,0	47,0	0,5	10,0	2,6	43,3	13,5	65,2	3,6	6,5	30,8	7,2
Vacataires	0,3		1,4	18,2	0,2	15,0	0,3	1,7	2,5	8,9	1,3	6,0	9,2	9,2
Enseignants du privé			0,0						0,1		0,0	1,9		
Total enseignants non titulaires	1,2		3,9	67,3	0,7	25,0	4,1	51,7	18,6	77,4	5,6	6,4	41,6	7,3
Stagiaires IUFM	1,8		0,1				0,9		0,1		0,4	4,6		
Autres stagiaires ***	0,3		0,1	0,2			0,3	1,7	0,1		0,1	6,9	0,1	4,5
Enseignants	8,9	97,8	0,7	13,3	0,3	5,0	2,3	8,3	1,4	5,3	2,0	4,2	44,3	6,6
Total titulaires et stagiaires	11,0	97,8	0,9	13,5	0,3	5,0	3,5	10,0	1,6	5,3	2,5	4,3	44,4	6,6
Effectifs	1 440	756	6 032	805	400	40	346	60	1 490	302	9 708	12,8	1 963	6,4

Source : MEN-DEPP - Données OCEAN, traitement DEPP A2

N.B. Les troisièmes concours sont comptabilisés avec les concours externes.

* MI : maître d'internat - SE : surveillant d'externat.

** Autres extérieurs (sans emploi, assistants d'éducation, secteur privé, personnels administratifs).

*** Autres stagiaires (fonctionnaires stagiaires).

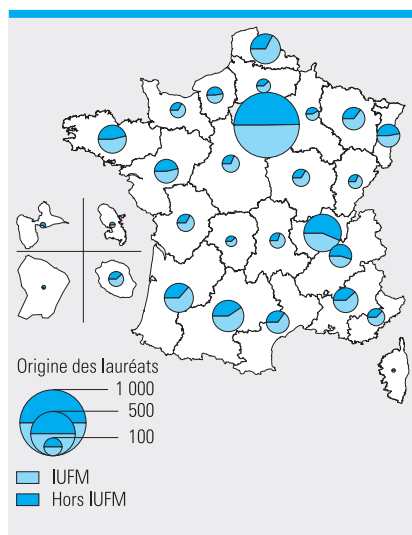
1 963 candidats admis aux concours internes

Les concours internes proposent cinq fois moins de postes que les concours externes : 1 975 postes en 2006, soit un quart de postes en moins (- 27,8 %) qu'en 2005, baisse qui doit être rapprochée de celle de 27,6 % des admis. Le taux de couverture reste stable : 99,4 % des postes ont été pourvus (99,2 % en 2005). Simultanément, les candidats inscrits et présents sont sensiblement plus nombreux, respectivement + 11,3 % et + 8,6 %. Seize candidats sont présents pour un poste aux concours internes, contre huit pour un poste aux concours externes. Le taux de réussite passe de 9,6 % en 2005 à 6,4 % en 2006, corollaire de la hausse du nombre de présents associée à la forte baisse de celui des lauréats. Il est deux fois moins élevé qu'aux concours externes.

Prépondérance des lauréats issus des IUFM aux concours externes et des enseignants titulaires aux concours internes

Les étudiants (inscrits ou non en IUFM – institut universitaire de formation des maîtres) et les élèves d'une école normale supérieure (ENS) restent largement majoritaires aux concours externes : ils représentent 45,1 % des inscrits (46,6 % en 2005) mais 80,7 % des lauréats (79,1 % en 2005), soit

Les lauréats aux concours externes : la part des élèves IUFM – Session 2006



Source : MEN-DEPP

7 832 admis (tableau 1). La part des lauréats issus des IUFM domine, mais varie fortement selon les concours : ils constituent 79 % des admis au CAPEPS contre 52,1 % au CAPLP et seulement 5,5 % à l'agrégation. Les disparités académiques sont importantes : si, à Lyon, quatre lauréats sur dix sont issus d'un IUFM, ils sont près de sept sur dix à Lille (voir la carte). Les élèves d'une ENS présentent le taux de réussite le plus élevé aux concours externes (62,4 %), suivis par les élèves IUFM (19 %, 29,5 % aux troisièmes concours). Parmi les lauréats aux troisièmes concours, si les contractuels de droit privé restent logiquement majoritaires, leur part est deux fois moins élevée qu'en 2005, passant de 54,3 % à 23,1 % ; les aides-éducateurs sont notamment cinq fois moins nombreux.

Les concours internes présentent la particularité de recouvrir deux types de recrutement. D'une part, les enseignants titulaires constituent la majorité des admis à l'agrégation (97,8 %), un recrutement à rapprocher d'une promotion interne. D'autre part, un grand nombre des lauréats aux autres concours est composé d'agents non titulaires, enseignants ou non, un recrutement alors identifié comme une voie de titularisation (tableau 1). La part des professeurs contractuels faiblit passant de 35,8 % à 30,8 %. Celle des vacataires poursuit sa progression, 9,2 % au lieu de 8,3 % en 2005 et 5,3 % en 2004. Par ailleurs, les vacataires enregistrent le meilleur taux de réussite aux concours internes (9,2 %). La représentativité des candidats « extérieurs » se relève (8,5 % au lieu de 6,1 %) et la proportion de MI-SE fléchit sensiblement (5,5 % contre 7,8 %).

Les troisièmes concours, organisés à partir de 2002, sont comptabilisés avec les concours externes. Ils s'adressent aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, au cours des cinq années précédant la date de clôture des registres d'inscription au dit concours, d'une ou de plusieurs activités professionnelles dans le domaine de l'éducation ou de la formation. Ils concernent notamment les aides-éducateurs. Ces activités doivent avoir été accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé (décret 2002-436 du 29 mars 2002).

TABLEAU 2 – Concours de l'agrégation – Session 2006

Disciplines	Concours externe				Concours interne			
	Postes	Présents	Admis	Taux de réussite	Postes	Présents	Admis	Taux de réussite
Disciplines scientifiques	603	5 338	603	11,3	196	3 356	196	5,8
Mathématiques	290	1 961	290	14,8	110	1 652	110	6,7
Sciences physiques, chimie	208	1 527	208	13,6	45	957	45	4,7
Sciences de la vie et de l'Univers	105	1 850	105	5,7	41	747	41	5,5
Disciplines littéraires et sciences humaines	350	4 641	350	7,5	245	3 429	245	7,1
Philosophie	47	859	47	5,5	16	381	16	4,2
Lettres classiques	40	355	40	11,3	28	294	28	9,5
Grammaire	5	43	5	11,6	-	-	-	-
Lettres modernes	114	1 082	114	10,5	100	1 308	100	7,6
Géographie	29	265	29	10,9	-	-	-	-
Histoire	92	1 807	92	5,1	-	-	-	-
Histoire-géographie	-	-	-	-	90	1 235	90	7,3
Sciences économiques et sociales	23	230	23	10,0	11	211	11	5,2
Langues	263	2 156	263	12,2	118	1 952	118	6,0
Allemand	40	238	40	16,8	25	217	25	11,5
Anglais	145	1 133	145	12,8	56	1 036	56	5,4
Arabe	4	52	4	7,7	-	-	-	-
Chinois	3	20	3	15,0	-	-	-	-
Espagnol	55	563	55	9,8	30	610	30	4,9
Italien	15	132	15	11,4	6	88	6	6,8
Japonais	1	18	1	5,6	-	-	-	-
Néerlandais	-	-	-	-	1	1	1	100,0
Disciplines artistiques	43	766	43	5,6	29	470	25	5,3
Musique	17	170	17	10,0	12	158	12	7,6
Arts	26	596	26	4,4	17	312	13	4,2
Éducation physique et sportive	15	633	15	2,4	100	1 387	100	7,2
Disciplines technologiques	166	1 550	166	10,7	72	1 396	72	5,2
Génie civil	16	91	16	17,6	3	81	3	3,7
Mécanique	30	202	30	14,9	8	173	8	4,6
Génie mécanique	26	176	26	14,8	11	166	11	6,6
Génie électrique	14	232	14	6,0	12	302	12	4,0
Biotechnologie-génie biologique/biochimie	11	100	11	11,0	-	-	-	-
Économie et gestion	69	749	69	9,2	38	674	38	5,6
Total	1 440	15 084	1 440	9,5	760	11 990	756	6,3

Source : MEN-DEPP - Données OCEAN, traitement DEPP A2. Pour l'agrégation interne, les disciplines Histoire et Géographie sont regroupées.

Agrégation

1 440 candidats ont été admis à l'agrégation externe, soit une baisse de 25,4 %, 756 à l'agrégation interne (- 19,7 %). L'écart entre le nombre de candidats inscrits et celui des candidats présents du concours externe est important : seulement 54 % des candidats ont composé au moins à la première épreuve. L'agrégation externe est le seul concours externe à enregistrer une augmentation des candidats inscrits par rapport à la session précédente (+ 1,3 %). Si les candidats présents sont plus nombreux au concours interne qu'en 2005 (+ 4,2 %), leur nombre décroît de 4,3 % à l'externe. Corollaire de ces évolutions contrastées et de la baisse générale du nombre de postes, les taux de réussite fléchissent à l'agrégation externe (9,5 % au lieu de 12,2 % en 2005) comme à l'agrégation interne (6,3 % contre 8,2 %). La philosophie, les sciences de la vie et de l'Univers et le génie électrique sont des disciplines particulièrement sélectives. En revanche, les taux les plus élevés

sont associés à l'allemand et au génie civil. Les taux de couverture, toujours proches pour les deux concours et légèrement en hausse, s'établissent à 100 % pour l'agrégation externe et 99,5 % pour l'interne (tableau 2).

L'ouverture des **listes complémentaires** est, essentiellement, décidée pour pallier les éventuels désistements en tenant compte des possibilités budgétaires. Comparativement à 2002 (2 266 admis), elles ont été très peu utilisées en 2003 (45 admis) et encore moins en 2004 (cinq admis) et 2005 (neuf admis). En 2006, deux candidats ont été admis sur listes complémentaires. Ces listes ont été ouvertes aux concours externes du CAPES de documentation et du CAPET de technologie. Ces données sont incluses dans les chiffres cités.

Le CAPES représente 58,5 % des postes offerts

Le CAPES externe représente à lui seul 51,7 % des postes offerts à la session 2006. 6 032 candidats ont été admis au CAPES externe (dont 85 au troisième concours), soit un lauréat pour six présents contre un pour

cinq en 2005. Le CAPES externe présente le taux de réussite le plus élevé (16,6 %) parmi tous les concours externes. En 2006, ce concours enregistre une diminution assez faible du nombre de présents (- 3,5 %) associée à celle des admis, en revanche très importante (- 23,4 %). Les candidats réussissent mieux en lettres classiques (32,3 %) ou modernes (26,7 %) et en anglais (24,7 %). Par rapport à l'agrégation externe, les taux de réussite sont plus élevés au CAPES externe, principalement dans les disciplines littéraires et en sciences humaines (15,7 % contre 7,5 % à l'agrégation) ainsi qu'en langues (19,1 % contre 12,2 %). Si le nombre de lauréats au CAPES interne affiche une diminution marquée (- 35,5 %), les candidats présents sont sensiblement plus nombreux (+ 6,9 %). Aussi, si le taux de réussite associé est toujours le plus élevé des concours internes, il perd 5 points, passant de 12,5 % à 7,5 % (tableau 3). Le nombre de postes décroît spécialement aux CAPES externe (- 50 %) et interne (- 66,7 %). Les fortes baisses des nombres de lauréats conjuguées à celles

TABLEAU 3 – Concours du CAPES et du CAPEPS – Session 2006

Disciplines	Concours externe								Concours interne			
	Postes		Présents		Admis		Taux de réussite		Postes	Présents	Admis	Taux de réussite
	nombre total	dont troisième concours	nombre total	dont troisième concours	nombre total	dont troisième concours	total	dont troisième concours				
Disciplines scientifiques	1 975	43	10 869	125	1 951	19	18,0	15,2	252	3 005	252	8,4
Mathématiques	977	25	4 200	71	961	9	22,9	12,7	146	1 369	146	10,7
Physique-chimie	628	18	3 288	54	620	10	18,9	18,5	48	859	48	5,6
Sciences de la vie et de la Terre	370	-	3 381	-	370	-	10,9	-	58	777	58	7,5
Disciplines littéraires et sciences humaines	2 200	43	13 972	344	2 200	42	15,7	12,2	314	4 307	314	7,3
Documentation	200	20	2 009	179	201	20	10,0	11,2	50	1 016	50	4,9
Philosophie	30	-	1 122	-	30	-	2,7	-	-	-	-	-
Lettres classiques	170	-	527	-	170	-	32,3	-	6	61	6	9,8
Lettres modernes	990	10	3 702	77	990	10	26,7	13,0	158	1 542	158	10,2
Histoire-géographie	740	10	5 499	46	740	10	13,5	21,7	80	1 353	80	5,9
Sciences économiques et sociales	70	3	1 113	42	69	2	6,2	4,8	20	335	20	6,0
Langues	1 662	24	8 707	190	1 661	24	19,1	12,6	214	2 714	214	7,9
Allemand	125	-	555	-	125	-	22,5	-	-	-	-	-
Anglais	1 034	14	4 188	138	1 034	14	24,7	10,1	142	1 341	142	10,6
Arabe	5	-	143	-	4	-	2,8	-	-	-	-	-
Chinois	8	-	58	-	8	-	13,8	-	1	11	1	9,1
Espagnol	410	10	2 951	52	410	10	13,9	19,2	53	1 019	53	5,2
Hébreu	1	-	7	-	1	-	14,3	-	-	-	-	-
Italien	58	-	551	-	58	-	10,5	-	18	343	18	5,2
Néerlandais	1	-	9	-	1	-	11,1	-	-	-	-	-
Portugais	2	-	64	-	2	-	3,1	-	-	-	-	-
Russe	2	-	47	-	2	-	4,3	-	-	-	-	-
Basque	1	-	3	-	1	-	33,3	-	-	-	-	-
Breton	2	-	11	-	2	-	18,2	-	-	-	-	-
Catalan	1	-	2	-	1	-	50,0	-	-	-	-	-
Langue corse	3	-	19	-	3	-	15,8	-	-	-	-	-
Occitan-langue d'oc	4	-	26	-	4	-	15,4	-	-	-	-	-
Créole	4	-	44	-	4	-	9,1	-	-	-	-	-
Tahitien	1	-	29	-	1	-	3,4	-	-	-	-	-
Disciplines artistiques	220	-	2 716	-	220	-	8,1	-	25	678	25	3,7
Éducation musicale	90	-	674	-	90	-	13,4	-	-	-	-	-
Arts plastiques	130	-	2 042	-	130	-	6,4	-	25	678	25	3,7
Total CAPES	6 057	110	36 264	659	6 032	85	16,6	12,9	805	10 704	805	7,5
CAPEPS	400	-	6 316	-	400	-	6,3	-	40	1 544	40	2,6

Source : MEN-DEPP - Données OCEAN, traitement DEPP A2

plus modérées des présents (- 5,7 % à l'externe, - 12,3 % à l'interne), par rapport à 2005, génèrent des taux de réussite parmi les plus bas, respectivement 6,3 % et 2,6 %.

Vingt-sept mentions complémentaires obtenues aux CAPES externes

Pour la première fois en 2006, des mentions complémentaires en français, mathématiques ou langues vivantes, ont été proposées aux candidats aux CAPES externes de lettres modernes, langues vivantes, physiques-chimie, SVT, histoire et géographie, et EPS (*voir l'encadré ci-contre*). Le succès à cette mention, couplé au succès au CAPES de la discipline d'origine lors de la même session, permet aux lauréats d'enseigner deux disciplines. Ainsi, en 2006, parmi les 59 124 candidats inscrits aux CAPES et CAPEPS externes, 6 419 se sont également inscrits pour obtenir une mention complémentaire. Parmi eux, 443 ont été admis aux CAPES et

CAPEPS, 268 d'entre eux se sont présentés à une mention complémentaire et vingt-sept mentions complémentaires ont été attribuées : vingt en français, une en allemand et six en mathématiques. Les candidats ayant obtenu une mention complémentaire en mathématiques sont des admis au CAPES de physiques-chimie. Pour la mention complémentaire en allemand, ce sont des admis au CAPES de lettres modernes. Les mentions complémentaires en français se distribuent principalement entre des lauréats des CAPES d'anglais, d'allemand, d'espagnol et d'histoire et géographie. Parmi les vingt-sept mentions complémentaires attribuées en 2006, seize ont été obtenues par des femmes, dont quatorze en lettres modernes. Les étudiants (inscrits ou non en IUFM) et les élèves d'une école normale supérieure sont très nettement majoritaires parmi ces candidats. Sept candidats sur dix possèdent une maîtrise et huit sur dix ont moins de 30 ans. En 2007, de nouvelles mentions complémentaires seront possibles en arts plastiques,

documentation, SVT et physique-chimie et de nouveaux concours seront concernés : CAPES externes de mathématiques, philosophie, CAPET de technologie, sections professionnelles des CAPET et CAPLP.

Les mentions complémentaires. L'arrêté du 26 juillet 2005 (*Journal Officiel* du 10 août 2005) a défini les modalités d'attribution, à compter de la session de 2006, d'une mention complémentaire aux lauréats de certaines sections du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et du concours externe du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS).

CAPET

Le rapport entre le nombre de candidats présents et celui des inscrits au concours externe est important ; un inscrit sur deux ne se présente pas au concours. Au *CAPET externe* (346 lauréats), un candidat est admis pour treize présents contre un pour vingt-deux au *CAPET interne* (60 lauréats)

(tableau 4). Les nombres de postes et d'admis enregistrent des baisses parmi les plus marquées, respectivement - 47,7 % et - 47,2 % au CAPET externe, - 42,9 % et - 41,2 % au CAPET interne. Les taux de réussite sont en recul en raison des baisses des nombres de présents trois ou cinq fois moins élevées que celles des admis. Si les nombres de postes et d'admis sont comparables aux CAPET externes de technologie et d'économie et gestion, le nombre de présents est deux fois plus élevé pour ce dernier. Les taux de couverture aux CAPET externe et interne progressent : 100 % des postes à chacun des concours ont été pourvus (en 2005, 99,2 % l'étaient à l'externe, 97,1 % à l'interne).

CAPLP

Le CAPLP externe fournit la plus faible baisse (- 0,7 %) du nombre de candidats inscrits. Simultanément, le nombre de postes diminue (- 30,5 %) comme celui des admis (- 27,5 %). Comme à tous les concours, le taux de réussite au CAPLP externe fléchit, passant de 13,8 % en 2005 à 10,8 % tout en demeurant parmi les plus élevés. Le taux de réussite au CAPLP

TABLEAU 4 – Concours du CAPET – Session 2006

Disciplines	Concours externe				Concours interne			
	Postes	Présents	Admis	Taux de réussite	Postes	Présents	Admis	Taux de réussite
Technologie	132	1 153	133	11,5	18	463	18	3,9
Biotechnologie-génie biologique/biochimie	28	381	28	7,3	-	-	-	-
Biotechnologie-santé environnement	6	112	6	5,4	-	-	-	-
Paramédical et social	22	273	22	8,1	14	225	14	6,2
Économie et gestion	149	2 395	149	6,2	28	623	28	4,5
Hôtellerie-tourisme	8	89	8	9,0	-	-	-	-
Total	345	4 403	346	7,9	60	1 311	60	4,6

Source : MEN-DEPP - Données OCEAN, traitement DEPP A2

externe dans les disciplines technologiques est nettement supérieur à celui du CAPET externe (12,4 % contre 7,9 % au CAPET). Le CAPLP interne est le seul concours à présenter une stabilité du nombre de postes (310) et une légère augmentation du nombre d'admis (+ 0,7 %). Il enregistre aussi les hausses les plus prononcées des nombres d'inscrits (+ 38 %) et de présents (+ 44,2 %). En conséquence, le taux de réussite s'établit à 5,8 % au lieu de 8,3 % en 2005. Le taux de couverture global s'améliore (98,6 % au lieu de 95 % en 2005), en particulier au CAPLP externe où il gagne 4 points. Toutefois, tous les postes n'ont pu être pourvus dans les disciplines d'enseignement technologique, principalement dans les sections du génie civil (tableau 5).

La moitié des lauréats aux concours a 25 ans et moins

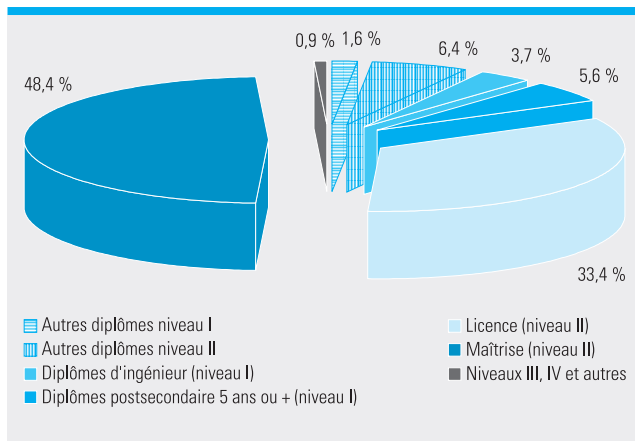
L'âge moyen des admis aux concours est de 27,7 ans en 2006 (27,3 ans pour les femmes et 28,3 ans pour les hommes). Logiquement, c'est aux concours externes qu'il est le moins élevé (26,5 ans, comme en 2005) : les lauréats aux troisièmes concours présentent une moyenne d'âge supérieure de dix ans (36,7 ans contre 33,6 ans en 2005). L'âge moyen des admis aux concours internes s'élève à 34 ans au lieu de 33,8 ans en 2005. À titre de comparaison, l'âge moyen des lauréats aux concours d'enseignement du secteur privé sous contrat s'établit à 31,2 ans : 28 ans au CAFEP (correspondant aux concours externes) et 33,3 ans au CAER (concours internes).

TABLEAU 5 – Concours du CAPLP – Session 2006

Disciplines	Concours externe								Concours interne			
	Postes		Présents		Admis		Taux de réussite		Postes	Présents	Admis	Taux de réussite
	nombre total	dont troisième concours	nombre total	dont troisième concours	nombre total	dont troisième concours	total	dont troisième concours				
Disciplines d'enseignement général	565	35	6 387	203	565	35	8,8	17,2	83	2 034	83	4,1
Lettres-histoire	235	10	2 319	68	235	10	10,1	14,7	40	795	40	5,0
Allemand-lettres	5	-	91	-	5	-	5,5	-	-	-	-	-
Anglais-lettres	90	10	1 256	64	90	10	7,2	15,6	8	335	8	2,4
Espagnol-lettres	10	-	337	-	10	-	3,0	-	2	151	2	1,3
Mathématiques-sciences physiques	225	15	2 384	71	225	15	9,4	21,1	33	753	33	4,4
Disciplines technologiques	943	23	7 453	329	925	23	12,4	7,0	227	3 196	219	6,9
Génie industriel du bois	18	-	67	-	18	-	26,9	-	15	107	15	14,0
Génie industriel matériaux souples	24	-	148	-	24	-	16,2	-	7	104	7	6,7
Génie industriel textile et cuir	4	-	23	-	1	-	4,3	-	2	16	1	6,3
Génie industriel des structures métalliques	36	-	154	-	36	-	23,4	-	18	136	18	13,2
Génie industriel des plastiques/composites	7	-	44	-	7	-	15,9	-	3	15	3	20,0
Génie chimique	8	-	26	-	8	-	30,8	-	-	-	-	-
Génie civil	64	-	276	-	51	-	18,5	-	17	156	13	8,3
Génie thermique	22	-	81	-	22	-	27,2	-	7	60	7	11,7
Mécanique	81	-	289	-	81	-	28,0	-	6	69	6	8,7
Génie mécanique	55	-	183	-	55	-	30,1	-	7	73	7	9,6
Génie mécanique de la maintenance	99	-	402	-	98	-	24,4	-	28	344	28	8,1
Génie électrique électrotechnique	35	-	376	-	35	-	9,3	-	12	139	9	6,5
Industries graphiques (imprimerie/livre)	5	-	54	-	5	-	9,3	-	-	-	-	-
Transports et activités connexes	29	-	128	-	29	-	22,7	-	4	40	4	10,0
Métiers des arts appliqués	50	-	411	-	50	-	12,2	-	8	180	8	4,4
Métiers d'art	7	-	77	-	7	-	9,1	-	3	7	3	42,9
Biotechnologie-santé environnement	75	-	475	-	75	-	15,8	-	30	414	30	7,2
Paramédical et social	20	-	272	-	20	-	7,4	-	10	228	10	4,4
Soins personnels	13	-	244	-	13	-	5,3	-	-	-	-	-
Économie et gestion	240	23	3 285	329	239	23	7,3	7,0	45	1 036	45	4,3
Hôtellerie-tourisme	51	-	438	-	51	-	11,6	-	5	72	5	6,9
Total	1 508	58	13 840	532	1 490	58	10,8	10,9	310	5 230	302	5,8

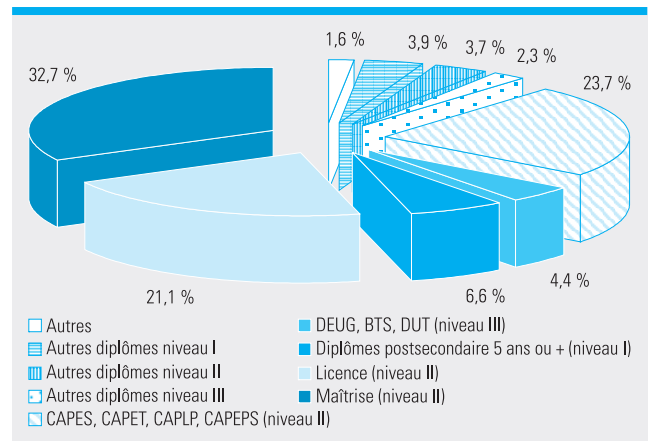
Source : MEN-DEPP - Données OCEAN, traitement DEPP A2

GRAPHIQUE 1 – Part des diplômes des lauréats aux concours externes



Source : MEN-DEPP

GRAPHIQUE 2 – Part des diplômes des lauréats aux concours internes



Source : MEN-DEPP

Le taux de féminisation progresse

Tous concours confondus, les femmes demeurent majoritaires parmi les lauréats, 58,9 % pour 55,8 % des présents. Leur part s'accroît particulièrement au CAPEPS. Toutefois, si la parité se maintient à l'agrégation, les taux de féminisation sont toujours plus faibles au CAPLP (43,4 %) et au CAPEPS (44,3 %). Parmi les lauréates, plus de la moitié (59,1 %) est rassemblée au CAPES externe. Ainsi, les femmes constituent plus des deux tiers des candidats admis aux différents concours du CAPES (67,2 %), comme en 2005. Malgré un recul sensible, la part des femmes reste élevée parmi les lauréats aux troisièmes concours (63,6 % des admis contre 71,5 % en 2005). Leur taux de réussite à l'ensemble des concours est toujours supérieur à celui des hommes, soit 11,5 % contre 10,2 %. Elles demeurent largement majoritaires parmi les admis en documentation (84,9 %), en langues (82 %), dans les disciplines littéraires (76,8 %), mais minoritaires dans les disciplines scientifiques (45 %). Sous-représentées parmi les sections technologiques, les femmes ont une part prépondérante dans celles du paramédical et social (87,9 %), de biotechnologie-santé-environnement (82,9 %) et d'économie et gestion (65 %). Les hommes représentent toutefois plus de la moitié des admis dans les disciplines technologiques (59,5 % comme en 2005).

46 % des lauréats possèdent une maîtrise

En léger recul, la part des lauréats titulaires d'un diplôme de niveau I (doctorat, diplôme bac + 5 ou plus, diplôme d'ingénieur, etc.) est semblable pour les concours externes (10,9 %) et internes (10,5 %). La moitié de ces admis détient un diplôme de niveau master, DEA, DESS et un tiers un diplôme d'ingénieur. Globalement, le taux de lauréats titulaires d'un doctorat fléchit, passant de 1,8 % à 0,6 % en 2006. La plupart des lauréats possède une maîtrise ou une licence, respectivement 45,7 % et 31,3 % ; la proportion de lauréats ayant une maîtrise progresse particulièrement en 2006 (+ 6,5 points). Si les titulaires d'une maîtrise représentent 48,4 % des admis aux concours externes, leur part descend à 32,7 % aux concours internes. En revanche,

la part des lauréats titulaires d'une licence est plus faible aux concours internes (21,1 %) qu'aux concours externes (33,4 %). L'influence du niveau de diplôme sur les taux de réussite est nette. Alors que les taux de réussite des lauréats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou diplômés d'une grande école sont respectivement de 19,8 % et 17,8 % aux concours externes, celui des candidats admis ayant un BTS ou un DUT s'établit à 6,2 % aux concours internes. Les titulaires d'une maîtrise réussissent mieux que les titulaires d'une licence, soit un taux de réussite de 15,9 % contre 10,6 % aux concours externes, 7,4 % et 5 % aux concours internes (*graphiques 1 et 2*).

Catherine Valette, DEPP A2

Pour en savoir plus

www.education.gouv.fr

Source et définitions

Les résultats aux différents concours de recrutement d'enseignants proviennent de la collecte d'information effectuée à partir d'extractions du système de gestion OCEAN. Les concours réservés et examens professionnels organisés dans le cadre du dispositif de résorption de l'emploi précaire « loi Sapin » constituaient deux voies exceptionnelles de titularisation offertes aux maîtres auxiliaires, professeurs contractuels et enseignants vacataires. Ce plan, mis en œuvre en 2001, s'est achevé en 2005. N'ayant pas été reconduits en 2006, ces recrutements sont exclus de l'ensemble des données comparatives. Les **présents** sont les candidats qui se sont présentés à la première épreuve des concours.

Leur nombre est toujours inférieur ou égal à celui des candidats inscrits.

Taux de couverture. Rapport du nombre d'admis sur listes principales au nombre de postes, en pourcentage.

Taux de réussite. Rapport du nombre d'admis sur listes principales et complémentaires au nombre de présents, en pourcentage.

CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive.

CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique.

CAPLP : concours d'accès au professorat de lycée professionnel.